Le 08-02-2022

Télécharger ou imprimer au format PDF

Au nom de la lutte contre la Covid, les gouvernements ont décidé de mesures de restriction de libertés de circulation, influant sur les modes d'organisation du travail (télé travail). Ces mesures étaient-elles toutes justifiées ? N'y a-t-il pas eu un effet d'aubaine pour imposer des mesures impopulaires ?

Gilles Amiel de Ménard est l'auteur d'un ouvrage à paraître « La reconquête démocratique. Face à des pouvoirs illégitimes ». Il est rédacteur du site « Le petit nationiste ».

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire